



Demande de pension alimentaire

Par **Lafeecha**, le **13/06/2017** à **23:35**

Bonjour,

Je suis séparée de corps avec mon ex conjoint depuis octobre 2012 et légalement par rupture de pacs depuis octobre 2013. Nous avons une fille de 9ans ensemble qui vit avec moi depuis notre séparation. Avant de ne sais séparer nous avions le projet familial de venir vivre en.corse, nous avons tous 2 un travail assuré là bas mais mon compagnon m'à quitté pour une autre femme et décidé de ne pas nous accompagner.

Je n'ai jamais demandé de pension mais jusqu'à l'année dernière il a tjs versé de l'argent sur le compte de sa fille que j'utilisais pour ses besoins. Jamais la même somme et de façon aléatoire. 150/mois les 1er temps puis 160€ tous les 2 mois, puis plus rien puis maintenant 80€/mois depuis 2mois... par contre notre fille ne pouvant voyager seule nous avons toujours partagé le montant des billets d'avion pour ses voyages chez lui. Je payais les billets des accompagnants et lui ceux de sa fille. Mais aujourd'hui il ne veut plus payer sous prétexte qu'il ne peut assumer la "pension" et les billets. Je souhaite aujourd'hui officialiser tout ça pour ne plus avoir à courir après lui pour assumer ses responsabilités. Pensez vous qu'un juge m'obligera à payer les voyages de ma fille en totalité sous prétexte que je vis corse? Alors que c'est tjs moi qui ai géré les voyages et qui ai fait les aller retour pour lui emmener notre fille?

D'avance merci!